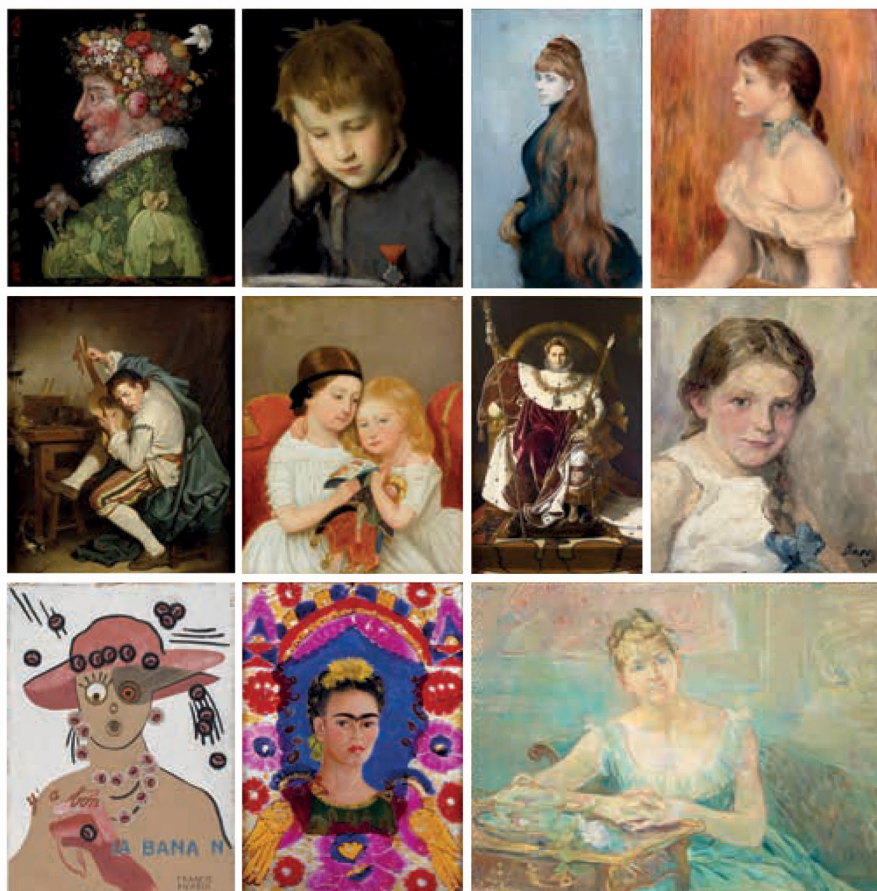


Octobre 2026 • n°407
www.puteaux.fr

Le magazine de la ville PUTEAUX

INFOS



「LA BEAUTÉ
SAUVERA
LE MONDE」

F. DOSTOÏEVSKI

Le Mot du Maire



Chères Putéoliennes, chers Putéoliens, chers enfants,

Alors que les accidents impliquant les usagers d'Engins de Déplacement Personnel Motorisés sont en hausse, la Ville de Puteaux a fait preuve de réactivité en matière de sécurité sur la voie publique. En tant que Maire de Puteaux, **j'ai été amenée le 15 juin dernier à prendre un arrêté rendant le port du casque obligatoire** pour l'ensemble des usagers d'Engins de Déplacement Personnel Motorisés circulant sur le territoire communal. Cet arrêté a devancé de quelques semaines l'arrêté préfectoral du 7 août, rendant obligatoires le port du casque et celui du gilet rétro réfléchissant. Afin de sensibiliser les usagers et les familles au respect de ces arrêtés, j'ai décidé d'**offrir un casque de protection et un gilet rétro réfléchissant à 50 jeunes, le 10 octobre**, en Salle des Colonnes de l'Hôtel de Ville.

Toujours dans une démarche de sécurité, la Ville de Puteaux s'est mobilisée sur un autre sujet préoccupant : l'usage détourné du protoxyde d'azote, qui est devenu un véritable enjeu de société. **La police municipale vient ainsi d'acquiescer un appareil pour dépister** ce « gaz hilarant », faire de la prévention et tester les Putéoliens si nécessaire. Je me suis, par ailleurs, adressée aux directeurs de collège, afin qu'ils relaient auprès de leur communauté éducative les messages de prévention relatifs aux dangers du protoxyde d'azote.

Le temps passé sur les écrans au quotidien constitue aussi un sujet de préoccupation. C'est pourquoi la Ville vous invite à **relever le challenge « 10 jours, moins d'écrans »**, afin de redécouvrir le plaisir de partager des activités ensemble. Constituez un groupe de 3 personnes minimum et inscrivez-vous au défi le 15 octobre au plus tard.

Participer à **la course des Foulées roses le 11 octobre** sur l'Île de Puteaux, dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose, constitue un autre défi à relever. L'ensemble des recettes sera reversé en faveur de la lutte contre le cancer du sein. D'autres animations vous sont proposées tout au long du mois : **la Dictée Octobre Rose le 10 octobre, le défi créatif de l'Institut Curie** qui vous invite à réaliser des pochettes destinées aux patientes ou encore l'action « Pédalez contre le cancer », lors de laquelle la Ville s'engage à reverser à la Ligue contre le cancer 1€ à chaque kilomètre effectué. Plus que jamais, se faire dépister est indispensable, le cancer du sein étant la forme de cancer la plus fréquente et la plus mortelle chez les femmes.

Toujours concernant le volet santé, le 1^{er} septembre dernier, **l'OPH Rives de Seine Habitat signait un protocole d'accord avec le Centre Hospitalier Rives de Seine**, dans le but de faciliter l'accès au logement des agents hospitaliers de Rives de Seine exerçant sur le territoire de Puteaux. Rappelons, en effet, que les agents du Centre hospitalier ne sont éligibles ni aux services d'Action Logement, ni au dispositif Bourse au logement des agents de l'État. La mise en place d'un dispositif dédié était donc nécessaire.

Je tenais également à saluer l'organisation de la **première Matinée des aidants**, organisée par le C.C.A.S. le 17 septembre dernier, qui a réuni aidants, professionnels et partenaires afin d'informer, soutenir et rompre l'isolement.

Côté Culture, Puteaux ne manque pas de se distinguer en présentant diverses expositions. L'Art s'affiche dans Puteaux avec **l'exposition « La Beauté sauvera le monde » du 16 octobre au 15 novembre** : 11 portraits majeurs issus des musées nationaux transformeront l'espace public en galerie d'art. **L'exposition Orlinski**, inaugurée en présence de l'artiste début septembre, continue, de son côté, de susciter l'attention de tous, avec ses six œuvres monumentales réparties dans les rues de Puteaux jusqu'au 16 octobre. Enfin, **l'artiste putéolien Sino** et sa science du street art seront mis à l'honneur du 3 octobre au 29 novembre à la Maison Lorilleux à travers l'exposition « **Aventure urbaine** ».

Enfin, n'oubliez pas la « **Nuit des étoiles** », qui vous sera **proposée le 9 octobre sur le toit du Conservatoire, puis le 10 octobre à l'école des Bergères**. Un événement à ne pas manquer, qui donnera à chacun des étoiles plein les yeux.

En attendant, je vous souhaite un bel automne en famille, riche en partages.

Joëlle Ceccaldi-Raynaud

Maire de Puteaux
Vice-Président du Territoire Paris Ouest La Défense

Le respect, c'est celui de notre patrimoine, de notre histoire. C'est celui des règles de civisme et de sécurité et dont la transgression est légitimement sanctionnée.

*« La première loi du bonheur est le respect des autres. »
Jean-Jacques Rousseau*

Un partenariat pour loger le personnel du Centre hospitalier Rives de Seine

Le 1^{er} septembre dernier, l'Office Public de l'Habitat Rives de Seine Habitat signait un protocole d'accord avec le Centre Hospitalier Rives de Seine, dans le but de faciliter l'accès au logement des agents hospitaliers de Rives de Seine exerçant sur le territoire de Puteaux.



De gauche à droite : Laurent Haddar (directeur de la gestion locative - OPH), Alexis Gourrier (DGA et Directeur de l'agence de Puteaux - OPH), Olivier Haumant (Directeur général - OPH), Joëlle Ceccaldi-Raynaud (Vice-Président de l'OPH Rives de Seine Habitat), Moussa Ghanem (Administrateur de l'OPH), Valérie Pons Prêtre (Directrice générale - CHRDS), Dr Ségolène Perruchio (Cheffe du pôle Gériatrique, soins palliatifs, réadaptation dentisterie - CHRDS), Laurent Frantzen (Directeur financier - OPH), Léonard Wendling (Directeur des ressources humaines - CHRDS), Marie-Eve Grand (Directrice adjointe Gestion locative - Coordination des attributions - OPH), Saliha Touzzali (Directrice des soins et de la qualité - CHRDS)

Aider à l'installation du personnel hospitalier en **proposant aux agents du Centre Hospitalier Rives de Seine (CHRDS) des solutions de logement à proximité de leur lieu de travail** : telle est la volonté de l'OPH Rives de Seine Habitat qui, par cet accord avec le CHRDS, participe activement à la continuité du service public hospitalier.

Depuis le début de l'année 2026, plusieurs dossiers de demande de logement social émanant d'agents du Centre hospitalier (infirmiers, infirmières et aides-soignantes notamment) ont déjà été recensés. Par ailleurs, **les agents du Centre hospitalier ne sont éligibles ni aux services d'Action Logement, ni au dispositif Bourse au logement des agents de l'État (dit Balae)**, qui demeure réservé aux fonctionnaires de l'État.

Olivier Haumant,
Directeur général de l'OPH
Rives de Seine Habitat

« Nous considérons que la mission de service public de l'OPH Rives de Seine Habitat ne se limite pas à fournir des logements à prix abordables. Nous sommes fiers de porter ce projet qui participe à l'attractivité du Centre Hospitalier Rives de Seine Habitat présent sur la Ville de Puteaux et à la fidélisation de son personnel. »

Autant de constats qui justifient la mise en place d'un dispositif dédié, à travers un protocole d'accord entre l'OPH Rives de Seine Habitat et le CHRDS. Ce protocole vise à **encadrer les conditions de logement des agents du Centre hospitalier** en mobilisant l'offre locative de l'Office.

Accompagner les demandes de logement

Dans le cadre de cet accord, les partenaires s'engagent sur 4 points :

• Examen et constitution des dossiers :

Un travail collaboratif sera mis en place entre la Direction des ressources humaines du CHRDS et le service de gestion locative de l'OPH pour constituer les dossiers de demande : **dépôt d'une demande, complétude du dossier, éligibilité du demandeur de logement.**

• **Présélection des situations urgentes ou sensibles** : temps d'attente d'un logement, précarité de la situation, éloignement du lieu de travail, horaires décalés, environnement familial, etc.

• **Traitement des dossiers repérés** avec le service du personnel du CHRDS, en rapprochant l'offre disponible dans le patrimoine de l'Office des demandes émanant des agents du Centre Hospitalier. L'analyse tien-

dra compte de **la composition familiale, des ressources, des souhaits géographiques, mais aussi de la compatibilité financière** entre le logement proposé et la situation du demandeur.

• Proposition de logements aux agents du Centre Hospitalier

L'attribution des logements demeure de la **compétence souveraine de la CALEOL** (Commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements, Ndlr) sur la commune de Puteaux, dans le **strict respect de la réglementation du logement social**. Le protocole ne crée aucune attribution automatique et ne fixe aucun objectif chiffré de logements à attribuer.

L'intérêt de ce protocole est clair : **mieux repérer les besoins, mieux préparer les dossiers et mieux coordonner l'offre disponible avec les demandes exprimées**. Faciliter le logement des professionnels de santé, c'est contribuer à leur qualité de vie et donc à la qualité des soins prodigués à la population.



RETROUVEZ UN ARTICLE
SUR LE SUJET EN
SCANNANT LE QR CODE